

Réunion du 3 octobre 2016

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

Etaient  
présents :

Monsieur Frédéric BIERRY, président

Monsieur Bernard FISCHER, Madame Laurence MULLER-BRONN, Madame Marie-Paule LEHMANN, Madame Michèle ESCHLIMANN, Monsieur Philippe MEYER, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Monsieur Etienne BURGER, Madame Danielle DILIGENT, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle DOLLINGER, Monsieur Etienne WOLF, vice-présidents

Madame Alfonsa ALFANO, Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Vincent DEBES, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Chantal JEANPERT, Madame Martine JUNG, Madame Suzanne KEMPF, Madame Stéphanie KOCHERT, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Monsieur Serge OEHLER, Madame Françoise PFERSDORFF, Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Marc SENE, Monsieur Yves SUBLON, Madame Nicole THOMAS, Madame Cécile DELATTRE VAN HECKE, Madame Christiane WOLFHUGEL, Monsieur Sébastien ZAEGEL, secrétaires

Procuration(s) :

Excusé(s) :

Monsieur Rémi BERTRAND, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Madame Françoise BEY, Madame Françoise BUFFET, Monsieur Mathieu CAHN, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Eric ELKOUBY, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS

Absent(s) :

Rapporteur :

Madame Chantal JEANPERT

**N° CP/2016/452 - Aménagement, habitat et urbanisme - 13  
Proposition d'adoption d'un projet d'Avis du Département sur  
le projet de Plan Local d'Urbanisme arrêté de la Commune de  
Molsheim**

La commission permanente, statuant par délégation et sur proposition de son président :  
Emet un avis favorable aux orientations du projet de Plan local d'urbanisme (PLU) arrêté de  
Molsheim, qui s'inscrivent en cohérence avec les enjeux du Département ;

- Concernant les orientations en matière de développement urbain :

Partage cette volonté de gestion du rythme d'urbanisation et de maîtrise foncière tant en  
extension du tissu urbain qu'en densification des quartiers déjà urbanisés contribuant ainsi à la  
préservation de la qualité du cadre de vie ;

- Concernant les orientations en matière d'habitat :

Souscrit aux orientations retenues qui s'inscrivent en cohérence avec les enjeux de la politique  
territorialisée de l'habitat que le Département déploie depuis 2009 via le PDH ;

- Concernant les déplacements :

Note que le réseau de pistes cyclables communal complète utilement la réalisation du réseau  
d'itinéraires cyclables structurants que le Département s'est engagé à réaliser dans le cadre du  
Plan Vélo 2020 ;

- Concernant les enjeux environnementaux :

. Souscrit aux dispositions visant à la préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers, et  
des continuités écologiques

. Souhaite, concernant la protection du crapaud vert, que les dispositions réglementaires restent  
conformes à celles qui ont été actées au dossier de création de la zone d'activités Ecospace ;

- Concernant les risques :

Approuve, dans le but d'assurer la préservation des biens et des personnes, la prise en compte du risque technologique et du risque d'inondation ;

- Concernant les emplacements réservés :

Demande la suppression de l'emplacement réservé n°6.

Pour extrait conforme :  
Pour le Président  
La Directrice des services de l'assemblée



Aurélie LACQUEMENT

Adopté à l'unanimité

Le Président,  
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20161003-lmc1103918-DE-1-1  
Acte certifié exécutoire au : 10/10/16